

L'ESTRAN



EDITO



en couverture, Lodonnec, et ses nouvelles installations, par un beau dimanche de mai

SOMMAIRE

| FINANCES | р1 |
|---------------|-----|
| TRAVAUX | р5 |
| PORT DE PECHE | p6 |
| ASSOCIATIONS | p8 |
| HISTOIRE | p17 |
| BIBLIOTHÈQUE | p24 |



n°30

Mairie de Loctudy
Place des Anciens Combattants
29750 LOCTUDY
Tél. 02 98 87 40 02

Directeur de la publication : Joël PIÉTÉ

Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN

Créations Graphiques 02 98 87 43 69 Impression :

Imprimerie de l'Atlantique 02 98 60 70 41

ISSN 1283 5609. Ont participé plus particulièrement

à ce numéro : J. et A. Balanec, M. A. Buannic, M. Chaffron, F. Chever, S. de Chantérac,

M. Chaffron, F. Chever, S. de Chantérac, L. Craff, A. Durand, G. Jourdren, L. le Dréau, L. le Roux, M. le Roy, J. Mariel, M. A. Mariel, J. Plété, Y. Tepho, C. Zamuner.

Crédits photographiques : Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

www.loctudy.fr

a saison 2004 s'annonce sous les meilleurs auspices pour la Bretagne qui attire dans la douceur de son climat de plus en plus de visiteurs. Un paysage et un environnement préservés, l'authenticité des métiers de la mer, son patrimoine et sa culture sont autant d'atouts pour Loctudy. Cet Estran n°30 va vous guider dans les différents programmes d'animations proposés pour l'été par les nombreuses associations fédérées sous l'égide du comité des «fêtes, animations et rencontres». Des dossiers sont aussi évoqués comme le logement, la protection des dunes à Larvor, et le dossier sensible du rétablissement des profondeurs au port de plaisance. Ce dernier est un vecteur de développement essentiel pour notre commune littorale ; notre souhait est que l'enquête publique puisse se dérouler à la fin de l'été. Autre projet d'ampleur, la station d'épuration qui verra le jour en 2005, et bien d'autres chantiers en cours sont abordés dans ce numéro.

Enfin, les amateurs d'histoire apprécieront les pages préparées par l'association «Histoire Locale», qui fait revivre des temps forts et des personnages qui ont marqué leur époque.

A tous, je souhaite de bonnes vacances, et une bonne saison aux professionnels qui donnent cœur et talent pour accueillir «les amoureux de Loctudy».

Degemer mad e Loktudi

Joël Pieté
Maire de Loctudy

Dans les futurs projets, celui du Logis Breton (tel qu'il sera visible de la bibliothèque)



ESTRAN : Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers. «An aod veo» (breton) : la grève vivante.

EN MAIRIE

FINANCES 2004

Le Budget 2004 s'articule autour de quatre axes forts :

Le premier, dans le domaine de l'environnement, verra la mise en chantier de la nouvelle station d'épuration, ainsi que la mise à enquête publique, dés le début de l'été, du dossier de rétablissement des profondeurs dans l'enceinte du port de se sant consiste en la mise en valeur de notre patrimoine culturel et notamment de l'enclos paroissial et la chapelle Pors Bihan.

Troisième axe, la construction de trois logements sociaux à Larvor constitue un élément important du budget général de la commune.

Enfin, la voirie, avec la réfection de la rue de la Palue, l'opération de viabilisation du lotissement communal de Corn Lan Ar Bleis, et bien entendu, la mise en sécurité de certains carrefours le la commune.

Tout ceci, sera réalisé avec la volonté de

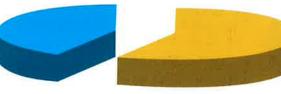
ne pas accroître la pression fiscale, tout en maîtrisant, au mieux, nos dépenses de fonctionnement.



ne pas accroître la pression fiscale

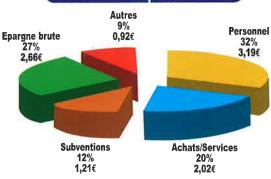
Le budget principal de la commune





FONCTIONNEMENT 58% 3,570 M€

Pour 10€ de dépenses



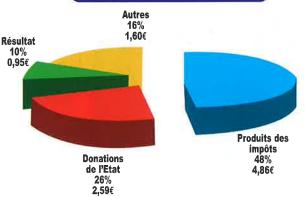


| 3000€ |
|-----------|
| 17000€ |
| 50 000€ |
| 80 000€ |
| 95 000€ |
| 100 000€ |
| 140 000€ |
| 150 000€ |
| 150 000€, |
| 300 000€ |
| |

Financées par

TOTAL 1 938 000€

Pour 10€ de recettes



Produits de la fiscalité locale

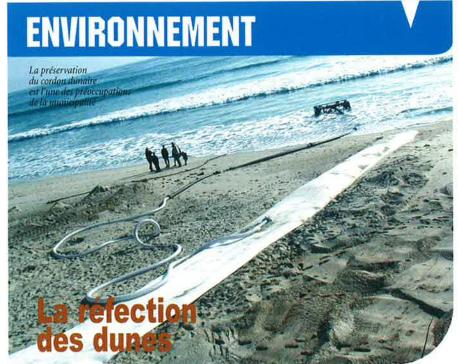
La fixation des taux d'imposition constitue un acte politique fort de l'équipe municipale. Le maintien des taux pour 2004 génère une recette équivalente à 48% des recettes totales.

Au sein de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, la commune de Loctudy se place :

Taxe d'habitation 12,65% au 6ème rang Taxe foncier bâti 14,73% au 2ème rang Taxe foncier non bâti 37,29% au 2ème rang si l'on compare les taux des douze communes de la valeur minimum à la plus forte. Mais seule

si l'on compare les taux des douze communes de la valeur minimum à la plus forte. Mais seule la mesure de la pression ne suffit pas, la commune de Loctudy fait bénéficier ces résidents principaux d'un abattement de 15% calculé sur la valeur locative moyenne suivi d'une série d'abattements pour charge de famille.





epuis plus de trente ans, le dégraissement de la dune du Steir Kerdour s'accélère. Des données chiffrées permettent d'évaluer ce recul du trait de côte à environ un mètre par an. Les parties les plus touchées se situent à L'Est de cette dune et à sa pointe distale face à la digue du Cosquer, frontière entre les deux communes de Plobannalec et Loctudy.

Or, cette dune est la seule protection des habitations implantées derrière le cordon. En amont, c'est toute la zone qui est classée «zone fusible» dans le plan de prévention des risques défini par les services de l'état.

Pour faire face à ces risques, les deux communes conjuguent leurs efforts et tentent actuellement de stabiliser le transit sédimentaire de l'ensemble Steir-Sables Blancs. En effet, depuis la construction de la digue qui relie Loctudy à Lesconil, un effet de bief s'est constitué et neutralise l'effet «chasse d'eau» généré par le jusant*, provoquant un décalage d'environ deux heures lors de la renverse des marées.

Le circuit des sédiments subit donc une perte de charge importante. S'ensuit une déflation éolienne qui se dépose sur la crête, et provoque la chute de pans entiers de la dune.

La solution proposée : Installation de «Stabiplages». Contrairement aux enrochements très agressifs dans le paysage, il s'agit de gros boudins en toile géocomposite, remplis de 70 m3 de sable injectés sous pression, d'environ 35 mètres de longueur et 2 mètres de diamètre. L'ancrage est perpendiculaire au bas de dune, à un mètre de profondeur.

Ces ouvrages captent le sable, le remontent pour le stabiliser de manière durable, rechargeant le trait de côte et permettant ainsi progressivement une nouvelle colonisation par la végétation. Ce système a un pouvoir drainant : l'eau de chaque reflux est évacuée, alors que le sable est stabilisé, recouvrant progressivement le boudin de sable.

En outre, le cheminement piéton sur la dune sera matérialisé à l'aide de clôtures à trois fils et ganivelles : ces coupevents réduisent l'érosion éolienne en hiver.

Pour restreindre le piétinement de la dune à protéger, les accès à la plage seront limités à trois, ce qui devrait accélérer la colonisation végétale (oyats en particulier).

Enfin, un transfert de 11 000 m³ de sable est opéré entre la pointe de Beg Gwenn, qui a progressivement capté les sédiments piégés par l'effet «bief» de la digue du Steir, et la partie Est de la dune fragilisée, ainsi confortée par ce dépôt massif.

Les élus ont le devoir de protéger les habitations menacées en mettant en œuvre des solutions pour conforter le cordon dunaire. Mais chacun, par son comportement et l'attention qu'il portera à cet effort collectif, peut aussi protéger la dune durablement.

*Jusant : marée descendante. Maîtrise d'ouvrage : Entreprise Bellocq. Jean Cornic, de la société «Espace Pur», est le concepteur de cette technique «douce».

L'ENVIRONNEMENT C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Entretenez vos propriétés

De nombreux propriétaires négligent l'entretien de leurs terrains et causent un important préjudice à leurs voisins (herbes folles nuisibles, haie débordante...). Ces parcelles non entretenues sont une source de danger.

Evitez de faire du feu en plein air l'été (article n°5 de l'arrêté municipal n°2003-141 : L'incinération de végétaux provenant de l'entretien des jardins est interdit en zone urbaine du 1er juin au 15 septembre (en raison des risques d'incendie).

Taillez arbres et haies qui débordent sur le domaine public.

Divagation des chiens

Le maire rappelle qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les rues de la commune, sur les plages, les dunes...

Les animaux trouvés en divagation seront conduits à la fourrière.

Les nuisances sonores

Un petit rappel également concernant les nuisances sonores générées par l'utilisation des tondeuses, des taillehaies, des tronçonneuses...

Un arrêté préfectoral réglemente ces bruits :

article 5 — les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 janvier 2004

Finances

-Budget principal de la commune et du port de plaisance : ouverture de crédits d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2004.

-Demande de subvention au titre de la dotation globale d'équipement pour la réalisation des travaux d'aménagement des abords de l'église.

Foncier

-Fixation du prix de vente des 17 lots du lotissement communal de Corn Lan ar Bleis et cession de deux bandes de terre aux riverains.

-Cession d'une parcelle à Pratouarc'h.

-Attribution d'une servitude de passage sur un terrain communal situé à Glévian.

Divers

-Fixation de la participation due pour les travaux réalisés sur le réseau d'eau potable suite à la création d'un lotissement privé à Kerbernes.

-Approbation de l'avant projet relatif à la construction d'une nouvelle installation de traitement des eaux usées.

Séance du 5 mars 2004

Finances

-Orientations budgétaires pour 2004.

-Subventions accordées au C.C.A.S. et à la caisse des écoles publiques.

-Participation communale pour le collège Laënnec et le bac à passagers entre lle Tudy et Loctudy.

-Fixation des tarifs de raccordement au réseau communal d'assainissement pour les immeubles à caractère social.

Travaux

-Validation de l'étude diagnostic réalisée dans le cadre du projet d'extension de la mairie.

-Participation, communale au financement des travaux de confortement du cordon dunaire des Sables Blancs.

Divers

-Nouvelle installation de l'usine de traitement des eaux usées : choix du bureau de contrôle technique et du coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé. -Signature d'un marché pour la fourniture de carburant.

Séance du 26 mars 2004

Finances

- -Vote des comptes administratifs de 2003
- -Vote des taux d'imposition
- -Vote des budgets primitifs 2004

Affaires immobilières

-Signature d'un contrat de crédit bail pour le local commercial situé au rez de chaussée de l'immeuble 2 et 4 rue du Port.

Urbanisme

-Approbation de la révision simplifiée du plan local d'urbanisme.

Divers

-Versement d'une subvention au L.A.C.

Affaire Foncière

La commune a vendu à la société HLM «Le Logis Breton» un terrain de 340 m² situé à l'angle de la rue Sébastien Guiziou et de la place de Poulavillec. La construction d'un bâtiment comprenant quatre appartements en accession à la propriété et deux locaux commerciaux sera réalisée à cet emplacement.

Nouveaux commerces

L'Auberge Pen ar Vir ouvre le 13 juillet. Arnaud et Christine s'installent à Loctudy, près du manoir de Pen Ar Vir et vous attendent à leur table. Natifs de Bretagne, et forts d'une expérience réussie à Val Thorens en

Savoie, ils proposent une cuisine

créative autour des produits de la mer.

L'échoppe du marin :

Jean-François Grosier a ouvert au 14 de la rue du Port un magasin d'accastillage, matériel de sécurité, vêtements de navigation. Il vous propose également différents meubles et réalisations d'artistes locaux.

Le Palais: Pascal et Marie Noëlle ont ouvert un restaurant au 2 de la rue du Port. Ils vous y accueillent toute l'année dans un cadre chaleureux et vous proposent leurs spécialités: couscous, tajines, poissons, grillades... (possibilité de plats à emporter).

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

Recueillement devant le monument aux morts



L'hommage dans le souvenir
Les commémorations patriotiques
sont un devoir de mémoire. D'années
en années, elles connaissent dans
notre commune un regain de participation de la population. Elles sont organisées par la municipalité en étroite
liaison avec les présidents des associations locales d'anciens combattants

- Pierre Le Fouest pour la F.N.A.C.A. et Joël Andro pour l'U.B.C..

Ainsi les cérémonies du 19 mars dernier (42e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie), du 25 avril (souvenir des déportés), du 7 mai (50e anniversaire de Dien Bien Phu) et du 8 mai (59e anniversaire de la victoire de 1945) ont été autant de moments émouvants devant le monument aux morts. Le 11 novembre prochain, la population se retrouvera à nouveau devant ce site de recueillement pour le 86e anniversaire de l'armistice de 1918.

PORT DE PLAISANCE

Pour rétablir les profondeurs du port, un arsenal de procédures en tiroirs complique le circuit de décision. Il est pourtant urgent d'agir avant que les vases ne le paralysent.

Le projet en résumé : disposant de 673 places actuellement, le port de plaisance verra sa capacité augmenter de 103 nouvelles places, soit 776 au total. Les dragages d'entretien concernent 25 000 m³ de sable qui s'ajoutent aux 25 000 m³ de sable et 7 000 m³ d'enrochements nécessaires pour l'extension des installations. Budget : 2,1 millions d'euros.

Dossier administratif : un véritable parcours du combattant !

Il s'agit d'une instruction mixte Conseil Général/Etat, qui doit être conforme au code des ports, en particulier les articles R 611-2, R 122-4 et R 122-.9.

Dans ce cadre, ont été consultés :

- Les communes de l'Ile-Tudy, Loctudy et Pont-l'Abbé,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie,
- la Commission Nautique locale,
- les Affaires Maritimes,
- le Conseil Portuaire. tous ont délivré un avis favorable.

Au titre de l'Etat, sont consultées : - la préfecture, la Diren, la préfecture maritime... - la Drire, la DDE, la DDA.

Le 8 décembre 2003, le préfet a retourné un avis globalement favorable, mais avec la réserve suivante :

- site d'immersion à réexaminer pour le clapage des sables vasards.

Cependant, la qualité des sédiments est jugée satisfaisante.

L'étude d'impact de ce projet, prenant en compte les avis exprimés est en cours d'achèvement. Le souhait des élus de Loctudy est que l'enquête publique soit ouverte en mairie au cours de l'été 2004. Resteront ensuite à obtenir :

- le passage en commission d'appel d'offre du Conseil Général pour modifier la concession attribuée à la commune

- le permis d'immersion délivré par M. le Préfet.

Nous sommes contraints de faire ce constat :

Les premières demandes de la mairie pour conduire ce projet datent de 1998. Depuis sept ans, la commune attend le feu vert pour rétablir les profondeurs de ce port. Il est important de rappeler le rôle qu'il joue dans l'économie de notre commune. Rien, ni dans les contraintes liées à l'environnement, ni dans les nécessaires contrôles à effectuer pour ce genre de procédure ne justifie une telle lenteur. Un dossier qui s'envase pendant sept ans, ce n'est pas sérieux.



Las TRAVAUX 2.004 Lu rue de la Polue en bien mauvais état

our faire suite à l'important programme de rénovation de la voirie communale et dans la continuité des aménagements de la rue de la Grandière et de la rue Jeanne d'Arc, la rue de la Palue sera mise en chantier en septembre prochain. L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, l'amélioration du réseau des eaux pluviales précèderont la réfection complète de la chaussée et la pose de nouveaux candélabres. Le quartier de la cale ne sera pas le seul à bénéficier de travaux de rénovation. En effet, rue du port de Larvor, la création d'un réseau d'eaux pluviales, la réfection du réseau d'assainissement, la création de trottoirs et la rénovation de la chaussée sont à l'ordre du jour. L'actualité plus immédiate nous rappelle la bonne marche des travaux du lotissement communal de Corn lan ar Bleis, la fin du chantier de Lodonnec et les aménagements réalisés à Brémoguer, Kergoff et Pennavir.

Enfin, l'année 2004 verra le démarrage du chantier de réaménagement de l'enclos paroissial.

L'Estran de janvier 2002 s'est déjà fait l'écho de ce dossier qui a nécessité une longue préparation mettant à contribution de nombreux intervenants et nécessitant de nombreuses réunions et décisions.

En effet, depuis le choix de M. Lanctuit, architecte paysagiste, en 1995 jusqu'à l'autorisation de la passation des mar-

chés aux entreprises par M. le maire en 2004, en passant par la création d'un groupe de travail constitué spécialement en 1998 pour émettre un avis sur le projet et examiner le déplacement et le regroupement des tombes en trois îlots (les soldats morts pour la France, les religieux et un dernier îlot au chevet de l'église), les services du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (autorisation d'aménagement du site en 1998), les services de la préfecture, la commission des sites, le service départemental de l'architecture et du patrimoine, jusqu'à la levée des derniers obstacles juridiques (2004), presque dix années se seront écoulées pour mener à son terme le dossier.

Les travaux débuteront en septembre, et sans refaire une présentation complète du projet, nous vous rappelons les grandes lignes :

Déplacement, regroupement et remise en état des sépultures conservées

Décaissement et nivellement des abords de l'église et de la chapelle

Création d'une rampe et restauration du mur à l'est de l'église (côté mairie)

Remplacement des plantations existantes et nouvelles plantations (chênes, tilleuls, buis boule, hortensias et asphodèles)

Balisage lumineux de l'enclos et mise en valeur de la chapelle de Pors Bihan.



SE LOGER A LOCTUDY

Toujours une forte demande pour trouver un logement ou un terrain. La commune poursuit un effort important de construction et d'aménagement de terrains à lotir.

près avoir clôturé les opérations de Pratouarc'h (33 lots), de l'hôtel des lles (10 appartements et 2 logements individuels), de Poullavillec (7 logements et 1 local commercial), de la maison Abgrall (6 logements + 2 locaux d'activité), la municipalité poursuit sa politique d'équipement pour répondre aux demandes encore nombreuses pour se loger à Loctudy. 3 logements seront rénovés à l'école de Larvor, 17 lots sont proposés à la vente à Corn lan ar Bleis. Un aménagement qualitatif y est conduit pour respecter le paysage de cette zone sensible. Notons par ailleurs quelques opérations privées qui vont compléter cette offre : 42 lots entre Poulpeye et Corn Ian ar Bleis, 14 lots à Hent-Croas, 12 lots à Langoz et 9 lots à Kerbernès.

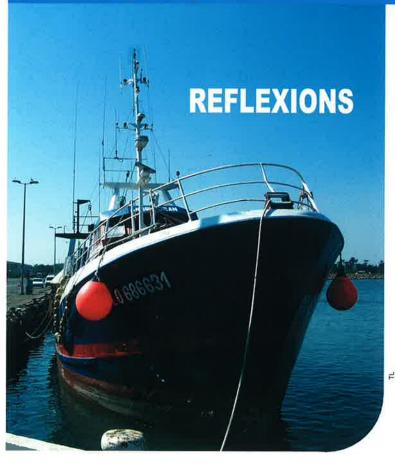
Enfin au deuxième semestre 2004, 4 logements et 2 locaux d'activité vont être construits sur le terrain L'Helgoualc'h à Poullavillec par le Logis Breton., ce qui au passage, donnera son équilibre définitif à la place nouvellement aménagée à l'est de la rue Sébastien Guiziou.

D'autres projets encore dans les cartons sont à l'étude pour constituer une réserve foncière communale.

Pour conclure, cette intense activité de construction sera déterminante pour fixer sur la commune une population de jeunes couples avec leur famille; ou de jeunes retraités qui choisissent de s'y installer.

Pendant de longues années, la proportion de résidences en construction était à vocation secondaire; depuis deux à trois ans, cette proportion s'est totalement inversée au profit des résidences principales. C'est de bon augure pour la vitalité de notre commune et des ses commerces.

PORT DE PÊCHE



12

Code de conduite pour une pêche raisonnable et durable

Vers des organismes paritaires d'étude et de décisions

On doit se garder de deux attitudes

a première consisterait à dire et à penser qu'on ne peut rien changer, que les pesanteurs sont telles que le mode d'organisation de la pêche ne peut être modifié même s'il aboutit à la surexploitation.

La deuxième attitude, c'est de vouloir refaire le monde, de penser à une pêche idéale, utopique où chacun trouverait son compte.

La seule attitude responsable, c'est de partir du monde tel qu'il est et des réalités socio-économiques telles qu'elles sont, et d'essayer d'en tirer le meilleur parti dans l'intérêt de tous : marins-pêcheurs, intermédiaires et consommateurs.

Une des premières nécessités, celle qui conditionne toutes les autres, est de continuer à rechercher une meilleure connaissance de la filière pêche, celle qui va de la capture du poisson à l'assiette du consommateur. Il est donc nécessaire de développer les recherches à tous les niveaux. La complexité du secteur halieutique est telle qu'une recherche ne peut être confiée à un seul organisme. Elle exige une approche globale et pluridisciplinaire.

Tout aussi important est de faire évoluer

le concept du pêcher toujours plus par celui du pêcher mieux.

Des mesures doivent être prises afin de mieux responsabiliser les divers acteurs de la filière halieutique aux décisions qui les concernent directement. Toute innovation, si bien intentionnée soit-elle, si elle est dirigée de l'extérieur (Paris, Bruxelles...), sans concertation avec les intéressés, est vouée à l'échec.

La mise en place d'un véritable partenariat entre les communautés littorales et les autorités gouvernementales serait une bonne solution.

Il faut aussi arriver à maintenir une certaine diversité des activités halieutiques. La grande variété d'espèces dans la mer nourricière impose une exploitation diversifiée de façon à répartir l'effort de pêche sur l'ensemble de l'écosystème marin.

Les tentatives d'arriver à une meilleure utilisation des ressources de faible valeur marchande devraient apporter ce supplément de protéines dont le monde aura tant besoin dans les prochaines décennies. Un gros effort s'impose dans le domaine si prometteur des biotechnologies.

Il est peut être urgent de prendre le temps de la réflexion, c'est-à-dire «descendre de vélo pour se regarder pédaler».

Les professionnels, organisés dans des structures comme les comités des

pêches, l'O.P.O.B. «Organisation des Pêcheries Ouest Bretagne, se sont rencontrés pour gérer ces problèmes des ressources limitées par les quotas. Jean Jacques Laurent, patron du «Kalisté» et vice-président de l'O.P.O.B. rappelait que cette limitation des captures pour la pêche au large impliquait le partage de ces quotas entre les navires et les ports et risquait de diminuer la rentabilité des entreprises de pêche. Il ajoutait que la présence des marins-pêcheurs sur zones jour et nuit, hiver comme été, leur donnait une expérience que les scientifiques ne peuvent pas avoir. Il se disait opposé aux Q.I.T. (quotas individuels transférables). Ce système permet de vendre les quotas aux plus offrants au lieu de les remettre dans le pot commun. Ce serait la fin de la pêche artisanale.

Les pêcheurs côtiers, confrontés aux mêmes soucis, demandent la gestion de leurs zones de pêche par des commissions composées de marins-pêcheurs et de scientifiques.

Les bateaux, dit «génériques» s'imposent d'appliquer une charte de responsabilité incluant la sélectivité des engins de pêche qui devrait permettre de renouveler la flottille et de gérer la ressource.



LOCTUDY, PORT DE PÊCHE EN DEVENIR

octudy continue de s'adapter aux évolutions de la gestion de la ressource par les quotas limitant les apports. Cette situation oblige les navires, la criée et les mareyeurs à faire en sorte qu'il n'y ait pas de rupture de la chaîne du froid pour améliorer la qualité des produits de la mer.

Après la réfrigération de la criée et la climatisation de la halle de stockage, les responsables ont décidé la création d'une gare d'expédition avec une aire de manœuvre pour les camions de marée. Elle est en construction sur la partie Est du quai Nord.

Cette gare d'expédition permettra, dès le mois de juin, de maintenir la chaîne du froid dès le débarquement du poisson jusqu'à son départ vers les lieux de consommation.

Il est bon de rappeler les règles de sécurité en mer et sur nos plages. La S.N.S.M. a fait éditer un «Pack Mer» à l'usage des bateaux côtiers et des plaisanciers. Cela concerne plusieurs points:

- les numéros de téléphone importants (S.N.S.M., Pompiers, Poste de secours).
- la manière de donner les premiers soins.
- un homme à la mer. Que faire ?
- alerte par radio MAYDAY, naufrage.
- alerte par radio P.A.N., panne-accident.
- alerter par des moyens visuels (lampe électrique-signes).

Précautions à prendre en bord de mer et sur la plage.

Prendre le temps de regarder :

- où se trouve le poste de surveillance et de secours.
- la couleur du drapeau : rouge (danger), jaune ou vert.
- la météo (poste de secours).
- l'heure des marées (poste de secours).
- les zones de baignades réservées.
- la direction du vent (le vent de terre écarte du rivage).

Précautions pour la pêche à pied.

Il faut s'assurer de l'heure des marées (journaux, etc...).

Ne pas partir par temps de brume. Ne pas se risquer seul dans des zones

désertes.

Savoir calquer son comportement sur les gens du pays.

Se renseigner sur la taille des coquillages à ramasser.

Ne pas vendre les produits de la pêche à pied.

Ne pas rejeter les déchets en mer car leur durée de biodégradabilité est plus ou moins long.

Ne pas ramasser de lorsque coquillages des avis des affaires maritimes interdisent leur cueillette.

Savoir prendre des repères pour retrouver son chemin.





Les sociétés de sauvetage en mer se sont créées à la fin du 19e siècle (1865-1873) après plusieurs naufrages tragiques à proximité de nos côtes.

Création en 1865 de la société centrale de sauvetage des naufragés (S.C.S.N.).

En 1873, les hospitaliers sauveteurs bretons (H.S.B.) lancent leur association. Les deux sociétés fusionnent pour former en 1967 la société nationale de sauvetage en mer (S.N.S.M.).

Les premiers canots étaient en bois, à

rames et à voiles.

Il y avait à Lesconil le «Foubert de Bizy» en 1879 puis à l'Île Tudy le «Augustin Carré». Il faut attendre 1958 pour accueillir à Loctudy le «Guepratte», canot à moteur.

En 1960 le «Commandant Coignerai», 14m75, arrive à la station puis le «Victoire des Alliés» et le «Coudret».

En 1974, c'est le «Grussenhein/Alsace» qui vient de Groix.

En 1979, une vedette flambant neuf arrive à Loctudy. C'est le «Matelot Corentin Cloarec» qui va assurer durant 20 ans l'assistance et le sauvetage en mer.

Le «Margodig», une vedette de première classe auto-redressable, a remplacé le «Matelot Corentin Cloarec». Cette vedette très rapide permet d'arriver vite sur les lieux des naufrages, ont rappelé Michel Cap et toute son équipe.

> Extraits du livre «En attendant Margodig». écrit par Noëlle Cousinié, qui a mémorisé l'histoire de la station de sauvetage de Loctudy.

La sécurité d'abord!



ASSOCIATIONS

SURVOL DES ANIMATIONS 2004 A MI-PARCOURS

Mardi-gras : A coeur joie !

Pour la 2ème année consécutive, l'Amicale Laïque a proposé aux enfants une après-midi de liesse pour marquer la traditionnelle fête des gras. Après un défilé très coloré dans les rues, clowns, indiens et autres bonnes fées s'en sont donnés à cœur joie sur la piste du L.A.C. au cours du bal masqué qui clôturait gratuitement ce 29 février, jour supplémentaire en cette année bissextile.

1ère Ronde des Sables Blancs Le mauvais temps gâche la fête

Tout semblait réuni pour transformer en succès la première édition de la «Ronde des Sables Blancs» organisée le 18 avril dernier par le Comité des fêtes F.A.R.. Hélas! Une météo épouvantable a fortement contrarié le déroulement des épreuves ouvertes aux jeunes catégories cyclistes.

Áu delà des résultats obtenus par les différents lauréats, il convient de donner un grand coup de chapeau aux coureurs pour leur courage et aux bénévoles pour leur abnégation.

Lutte serrée à l'arrivée



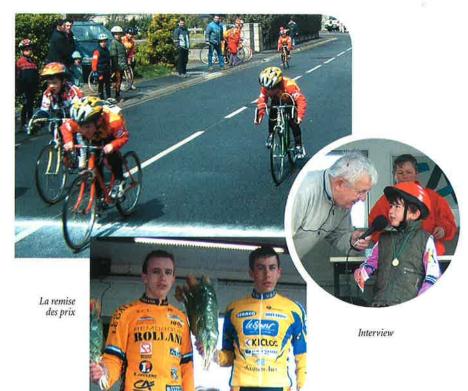


LES JEUX DU PARDON : SOLEIL, JOIE ET GAIETÉ



disputé par équipe de six concurrents. Si ces jeux ont drainé une participation maximale de jeunes, on a vu également quelques seniors s'aligner dans la course à l'œuf et, bon pied bon œil, se disputer, sans trop de casse, la victoire dans une lutte effrénée.

tion soit totale tant au niveau des différents stands forains que des jeux eux-mêmes. La clôture s'est faite par un grand tire à la corde



Le 22 mai, le comité des fêtes F.A.R. avait choisi le magnifique cadre de Langoz pour la deuxième édition des «Foulées loctudystes», qui, malgré un nombre moindre de concurrents que l'an passé au départ, a connu un bon succès.

Après les épreuves ouvertes aux jeunes (poussins, benjamins et minimes), le départ a été donné aux AS pour trois tours d'une boucle de 4 km 225 parfaitement sécurisée par les nombreux bénévoles du F.A.R.. Favoris de l'épreuve, Didier Le Goff et François Piton ont dominé le peloton des 119 engagés. Tous deux finissaient leur parcours main dans la main. Le champion de Bretagne Didier Le Goff devançait légèrement son compagnon sur la ligne d'arrivée, renouvelant ainsi, la veille de sa fête, son succès de l'an passé. A noter le présence de ombreux loctudystes au départ de cette épreuve qu'Anne Marie Charlot a terminé en seconde position de sa catégorie devant une autre locale de l'étape Marie-Annick Le Gall (5ème)

Bouquets, primes, coupes et médailles ont récompensé les différents lauréats. Tous les participants ont également reçu à l'arrivée un objet-souvenir à l'effigie des

2èmes Foulées loctudystes Un nouveau succès!

après-midi sportive, une tombola, dotée de magnifiques lots (1 mini chaîne hi-fi et deux vélos) offerts par Bernard Hénaff, le directeur du «supermarché Champion», a fait des heureux : Ceux dont le numéro de dossard a été tiré au sort.







Le peloton s'égrène

Soirées conviviales dans les écoles

L'entame du second trimestre scolaire est aussi synonyme de soirées-repas organisées dans les écoles par les associations de parents d'élèves.

Soirée couscous à Jules Ferry, potée bigoudène à Saint Tudy, jambon à l'os à Larvor, autant de moments conviviaux qui, une nouvelle fois, ont tous rencontré un bon succès. Les gens y sont sensibles, car au-delà de l'aspect de rencontre dans un climat amical, ces organisations permettent ensuite de financer les activités pédagogiques des élèves tout au long de l'année scolaire.





A L'OFFICE DE TOURISME

L'office de Tourisme s'est doté d'un nouveau logo. L'image retenue est la tourelle des Perdrix emblème de la commune et l'ensemble reprend les couleurs de la mairie partenaire de l'office.

'Il y a quelques semaines Jean Cariou, ancien président, a reçu la médaille du tourisme pour ses bons et loyaux services.



Remise de la médaille d'honneur du tourisme à Jean Cariou par René Cornec, Secrétaire de la Fédération Départementale des Offices de Tourisme pour vingt années de présence et de travail à l'office de Loctudy.

L'ÉTÉ EN FÊTE(S)

Tout au long de l'été, les animations sont nombreuses dans notre commune. Elles sont le fruit des associations qui prouvent ainsi leur dynamisme. Le calendrier des manifestations a été édité et est disponible dans plusieurs sites de la commune (Mairie, Office de tourisme, L.A.C., commerces...).



La fête bretonne reste l'un des temps forts de l'été

19 juin - La fête de la musique

Ainsi l'été a pointé son nez au calendrier avec la fête de la musique qui s'est déroulée, de 20 heures à 1 heure du matin, sur un podium dressé au bas de l'église. Musiciens, chanteurs... Le programme a enchanté le public.



27 juin - Rencontre-découverte de quartier au manoir de Kervéréguen

La troisième édition du traditionnel rendez-vous découverte et pique-nique a eu lieu au manoir de Kervereguen. Ainsi après le quartier de Kerfriant et de la Corniche de Penhador puis l'an passé l'anse de Pen ar Veur, tous les loctudystes se sont retrouvés dans le cadre d'une des plus anciennes demeures du

Mieux connaître et mieux se connaître en toute convivialité



Pays Bigouden. «Mieux connaître sa commune et mieux se connaître» : un objectif qui devrait être conforté par cette rencontre.

Avec le mois de juillet va s'intensifier le rythme des manifestations. Nombreuses d'ailleurs sont celles qui se poursuivent en août telles que les Lundis du Port dont ce sera cette année la 10e édition (voir page 11) ou encore les nombreuses visites accompagnées (visite de criée, randonnées à vélo, visite de l'église...) sans oublier les traditionnels souper marins et les magnifiques feux d'artifices des 13 et 14 juillet et du 14 août.

24 juillet – Tournoi de volley ball de plage à Lodonnec

Cette compétition disputée dans un excellent esprit sportif et de vacances accroît sa notoriété d'année en année. L'an passé, la presse avait titré «un spectacle de niveau régional». Le succès devrait être encore au rendez-





8 août - La Fête Bretonne

Une des plus anciennes animations sur la commune, la fête bretonne 2004 sera encore plus étoffée cette année. A la fête «kermesse» avec le stand de jeux, le défilé costumé, les groupes folkloriques, les danses, s'ajoutera, à partir de 21 heures, un grand Fest Noz. Par ailleurs, en quittant le terrain de Kergall pour celui jouxtant l'école Saint Tudy, la fête devrait bénéficier au cœur de la cité de la venue d'un public plus nombreux.

Restauration dans un décor nautique





14 août - La Fête Nautique

Embarquement sur vieux gréements, visite à quai de bateau de pêche et de navire de marine nationale, expositions diverses, régate de voiliers, chants de marins, restauration, bal et feu d'artifice... La fête nautique conserve, à quelques variantes près, son aspect classique mais tant apprécié du public. Un grand moment de convivialité.

22 août - Raid Riv'action

Un grand raid sportif avec départ et arrivée à Pont l'Abbé sillonnera le Pays Bigouden. De Pont l'Abbé, les concurrents arriveront en Kayak au port de plaisance de Loctudy, puis emprunteront à pied le bord de rivière pour rejoindre Pont l'Abbé, d'où débutera le parcours VTT vers Plonéour et Tréméoc. Sollicité par l'organisation pour apporter un soutien logistique et humain à cette opération, le comité des fêtes F.A.R. a immédiatement adhéré au projet qui permettra aux, compétiteurs d'admirer la beauté de ners paysages et peut être d'y revenir.

Un bel été animé en perspective... Puis viendra l'automne avec aussi ses classiques animations, la course cycliste du pardon de St Quido à Larvor le 19 septembre, la finale du Trophée des champions les 30 et 31 octobre et le 14 novembre, challenge bigouden de cyclocross avec déjà sa 3ème édition.

S LUNDIS DU PORS

«Poissons et crustacés mode d'emploi» 10 ans déjà, oh ! La bonne idée.

«Lorsqu'on a une idée, il faut l'exécuter sur le champ, surtout si elle est bonne», ajoute-t-on souvent avec sagesse... Eh bien ! C'est ce qu'a fait, avec raison et sans hésiter, un beau jour de 95 — il y a 10 ans de celà — Gérard Lucas alors patron pêcheur sur l'«Alligator». Avec une volonté bien trempée de contribuer, même modestement, à la promotion de la filière pêche il a, avec la complicité de Jean Claude Landesse monté l'opération «les lundis du port» qui est devenue, au fil des ans, l'une des incontournables animations de l'été dans notre commune.

Un bref historique:

La première année fut placée sous l'égide du L.A.C.. Dès l'année suivante, le relais fut pris par le comité des fêtes F.A.R. qui venait de naître avec la venue de François Dubin comme nouveau directeur du Renouveau. Petit à petit, la structure a pris corps avec, dès le lancement, la participation des adhérents de la FNACA. La réalisation, à la 3ème année, d'un podium pour l'animation est une date marquante également dans la montée en puissance. Créée sur un châssis d'occasion, cette «roulotte-podium» prit forme avec l'aide de l'atelier municipal pour le gros œuvre et se para de ses plus beaux atours sous les pinceaux des talentueux peintres, les deux Morgane (Wecke et Touzé), avec, il faut le souligner, une subvention peinture octroyée par l'A.O.C.P.

Une volonté de promotion de la filiere pêche

Avec une déclinaison «Poisson et crustacés, mode d'emploi», l'objectif de cette initiative était bien entendu de mieux faire connaître au public et particulièrement aux visiteurs de l'été, le monde de la pêche. Objectif atteint dès le lancement grâce à la présentation dynamique de cette heure hebdomadaire. Celle-ci, avec des variantes au fil des années, est composée de 18 à 19 heures chaque lundi des mois de juillet et août, de quatre volets essentiels : l'information sur la filière pêche, la démonstration de découpe de poissons, la présentation et la diffusion de recettes, la dégustation de produits de la mer, le tout entrecoupé de jeux sur la connaissance du monde maritime.

Avec un F.A.R. fédérateur

Il est évident qu'une telle animation ne peut perdurer que si elle dispose d'un tissu diversifié mais étroitement uni pour une même cause. Sous la conduite du F.A.R. cette osmose s'est réalisée. Elle s'est prolongée auprès des professionnels de la pêche (mareyeurs, ouvriers poissonniers) avec leur aide précieuse sans oublier le soutien de partenaires (mairie, conseil général, OPOB, Margodig, Crédit maritime...).

D'année en année, l'animation progresse... Pour la 10ème édition, l'été prochain, deux nouveautés devraient figurer au programme : le ramandage de filets, réalisé devant le public, et l'approche du thème «le poisson et la santé».

Le livre d'or mis à la disposition du public est annoté chaque année d'élogieux commentaires. Une telle réussite ne peut qu'encourager toute l'équipe à poursuivre dans cette voie.



SPORTS/ASSOCIATIONS

Le tour des stades... sur terre et sur mer!

Bonne adaptation au haut niveau

Le rideau vient de tomber sur le championnat. «Ca s'est très bien passé.», résume tout simplement le président Thierry Le Reun. Il est vrai que le président se posait quelques interrogations en début de championnat. En effet, les deux équipes fanions, féminine comme masculine, accédaient à la pré-régionale. N'était-ce pas un niveau trop élevé ? S'interrogeait-on. Eh bien ! La réponse a été donnée, claire et nette, par les joueurs eux-mêmes. Les féminines emmenées par Nathalie Piété, Julie Durand et Françoise Briffaut terminent à la seconde place et les masculins de Franck Le Dren, François Daniel, Eric Jousseaume et Franck Kerdranvat pointent à la 4ème place. Par ailleurs, les équipes réserves ont également réalisé un parcours très satisfaisant. Aucune n'est sous le coup d'une relégation. Elles terminent toutes en milieu de tableau de leurs groupes respectifs.

Le championnat officiel terminé, place désormais au spécifique championnat des vétérans. «C'est certes un championnat, souligne le président Thierry Le Reun, mais le climat des rencontres est plus amical». Jusqu'à cette année, il ne se déroulait que chez les hommes avec deux catégories, celle de plus de 35 ans et celle des plus de 45. Cette année, pour la première fois, les féminines de plus de 35 ans sont entrées en lice. Et à l'entame de ce championnat «plus cool», les loctudystes enregistrent déjà de bons résultats. Les deux championnats terminés, les yeux vont se tourner vers le traditionnel tournoi d'été qui se déroulera du 21 au 31 juillet prochain avec, souhaitons-le, un nouveau record de participation. Ils étaient plus de 400 participants l'an passé!

Un championnat très serré

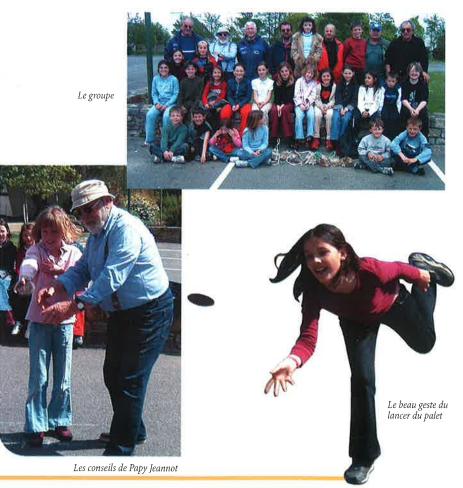
Alors que le championnat va entamer sa seconde partie avec les matches retour, il faut bien reconnaître qu'à l'exception de l'équipe C qui pointe en seconde position de son groupe, les deux autres formations de la galoche loctudyste occupent une position inconfortable. Cela est dû en particulier au fait que, dans les deux groupes, les équipes sont de valeur très proche l'une de l'autre. Ainsi, à titre d'exemple, dans le groupe A, quatre points seulement séparent les premiers, ils sont 3 ex æquo -, des derniers, qui sont eux aussi 3 ex aeguo. Lorsque l'on sait qu'une victoire rapporte trois points, la situation peut être vite bouleversée...

La relève est prometteuse

Au-delà de la volonté de bien figurer en championnat, celle des galocheurs seniors est aussi d'assurer la relève. Ainsi tous les vendredis de 15h30 à 16h30, dans le cadre du «Temps libre» scolaire, 22 élèves de l'école Jules Ferry, après ceux de St Tudy l'an passé, s'initient à la galoche sous la conduite de leurs professeurs «licenciés-esgaloche». Par groupes de trois ou de quatre, en sept séances, ils abordent cette discipline sportive en cinq cha-

pitres résumés sur fiche pédagogiques établies par Michel Marzin à l'intention de tous les clubs de galoche. Après «la découverte du jeu», ils apprennent à «piquer» correctement puis à «dégalocher» et enfin à «progresser» en «appliquant rigoureusement les règles du jeu».

«Cette formation porte ses fruits», constate avec une légitime satisfaction Guy Cariou, le président loctudyste et responsable de la formation des jeunes au niveau départemental. En effet, récemment au Challenge Pierre Le Pape, réservé aux jeunes – garçons et filles – âgés de 10 à 15 ans, les loctudystes se sont particulièrement distingués. La paire Guillaume Le Bec et Mathieu Cariou a terminé sur la 2ème marche du podium dans le concours principal et Guillaume Daniel et Vincent Le Gall en ont fait de même dans le concours complémentaire. La relève est bien là.





Le bureau du CNL

LE CNL

Un printemps très diversifié...

Le 1er semestre 2004 a été marqué par trois événements principaux :

L'élection d'un nouveau président

Gérard Garreau a pris la barre du C.N.L. en relais de Alexis Guéguen qui «reste dans le bateau» au poste de vice-président après deux mandats successifs de président. Le bureau du C.N.L. se compose ainsi :

Président : Gérard Garreau

Vice-présidents:

Xavier Burnod et Alexis Guéguen

Secrétaires :

Yvon Doledec et Bertrand Massonneau Trésoriers :

Jean Claude Donzel et Alain Féchant

L'organisation d'un «troc et puces» mer

Le premier «troc et puces mer» a obtenu un gros succès : un public nombreux et acheteur. Seul regret des organisateurs : le nombre peu élevé d'exposants. L'effort sera porté sur ce point lors de la seconde édition déjà programmée pour l'an prochain.

L'activité sportive

Elle a été intense avec :

-les stages sportifs (Ecole de voile, départemental de catamaran et de planche à voile).

-la voile scolaire. A noter qu'aux élèves des écoles de Loctudy et de St Gabriel – Pont l'Abbé se sont ajoutés cette année ceux de Tréogat.

-les classes de mer avec une participation de plus en plus nombreuse de jeunes élèves d'autres départements.

Un été très sportif

Le plan d'eau de Langoz accueillera, courant juillet et août, de nombreuses manifestations sportives :

-du 11 au 16 juillet : le National 420 (en double) de dériveur.

-du 13 au 17 juillet : le National FINN (solitaire) de dériveur.

-les 7 et 8 août : l'inter-locs, 2ème régate du Trophée des Champions, épreuve en trois étapes patronnée par Bernard Hénaff, directeur du «magasin Champion» à Loctudy. A noter que la première régate «la coupe des Perdix» s'est déroulée le 25 avril dernier et que la troisième et dernière régate «An Teir/les trois rivières» aura lieu les 30 et 31 octobre prochain.

-les 28 et 29 août : la coupe internationale des catapultes. Epreuve inédite avec une forte participation britannique. Spectacle à ne pas manguer...

DOJO

Bons résultats aux interclubs

Les entraînements, sous la houlette des deux entraîneurs Louis Guiziou et Yves Le Bohec, vont bon train dans la salle de Kergolven. Après le stage des arts martiaux coréens, à la mi-mars, avec le «maître» Eric Le Cam, les jeunes ont participé à leurs premières olympiades de Pâques. Sur les tatamis, les rencontres se sont déroulées dans une ambiance sportive et conviviale. Les chocolats de circonstance ont remplacé les traditionnelles médailles.

Les récents interclubs à Audierne ont également souri aux couleurs loctudystes. Mickaël Canevet, Benoît Guilmin et Christophe Buannic se sont imposés dans leurs catégories. Ils tenteront de récidiver lors de la prochaine confrontation à Penmarch et leur exemple pourrait bien être suivi par d'autres copains ou copines du club.

Quant à Mathieu Giry, ceinture noire 2ème dan et porte drapeau des judokas du club, il continue de s'illustrer au niveau régional. Tout récemment, il s'est qualifié pour les interrégionaux qui se sont déroulés au Mans. A noter que Mathieu est le 4ème membre du club à accéder à cet échelon depuis la création du dojo. Belle performance pour ce jeune loctudyste de 19 ans. Si à 1m95il a peut être atteint sa taille maxi, il est loin d'être arrivé au sommet de son potentiel

LA PÉTANQUE

Pleins feux sur le championnat de secteur

«Résultats moyens cette saison», reconnaît sportivement le président Yves Stéphan avant de rajouter aussitôt «l'essentiel est de constituer un bon groupe et de se faire plaisir dans le jeu». Groupe homogène effectivement et même un peu plus étoffé que celui de l'an passé. Et même si les deux triplettes - André Delacluyse, Alain Prat et Hubert Cossec ainsi que Émile Pérennou, Yves Stéphan et Alain Prat - , enregistrent les meilleurs résultats dans les différents tournois, il n'empêche que tous manifestent un réel plaisir lors de ces confrontations empreintes d'esprit sportif et de liens amicaux.

Actuellement, tous les efforts sont portés sur la date du dimanche 6 juin. En effet, pour la première fois, le club s'est vu confier, ce jour là, l'organisation du championnat de secteur en triplette.

13

Quelques 250 pétanqueurs devraient se retrouver autour du stade de Kerandouret. Réception des engagements, réservation de restaurants, installation du matériel, traçage des terrains... Tout le monde est sur le pont pour que cette «première» soit une belle fête.

A.S.L. (FOOTBALL)

Retour dans l'élite

Après une saison 2002-2003 plutôt sombre avec une rétrogradation et de surcroît à l'issue seulement de la dernière rencontre, le championnat 2003-2004 de football a souri aux protégés du président Alain Rolland. En effet, à l'issue d'un parcours exemplaire, ils vont retrouver, dès la prochaine saison, l'élite du district en première division.

Cette récompense, ils l'ont bien méritée.

Car, sous la houlette de leur entraîneur Guy Palud, ils ont, de bout en bout, occupé la tête de la compétition. Chapeau à tous les joueurs de la formation fanion ainsi qu'aux réservistes de la B qui terminent également, tout comme ceux de la C, en bonne position dans leurs groupes respectifs.

Autre satisfaction, ce sont les jeunes. Les moins de 13 ans et les moins de 15 ans ont joué les premiers rôles dans leur championnat tout comme les moins de 18 ans qui, pour leur première saison officielle, ont démontré aux dirigeants qu'ils pourraient, pour bon nombre d'entre eux, s'avérer rapidement être de bons renforts dans les rangs seniors.

L'équipe fanion, accession dans l'élite du district



GOUEL RUZ

oilà deux ans maintenant que l'association **Gouel Ruz** est créée et continue les efforts que les bénévoles du F.A.R. ont réalisés depuis la restauration du Penn ar Vuoch en 1998.

Ce dernier est un canot à moteur, voiles, et avirons, utilisé par le lycée maritime de Léchiagat jusqu'en 1996, date à laquelle il à été déclassé. Auparavant, il fut affecté à l'école des Mousses présente au château du Dourdy jusqu'en 1960. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il a été baptisé le «Penn ar Vuoch». Il fait donc incontestablement parti du patrimoine naval de Loctudy.

L'association **Gouel Ruz** est composée essentiellement de jeunes Loctudystes qui veulent perpétuer et transmettre ce patrimoine maritime de Loctudy. Le

bateau est présent aux grandes manifestations nautiques (Brest, Douarnenez cet été...) mais il participe également aux fêtes locales telles que Kerity, Lesconil, lle Tudy et Loctudy avec la féerie nautique.

L'association propose aux Loctudistes et aux estivants des sorties en mer et participe aussi à l'animation estivale lors des soirées d'initiation à la danse bretonne en collaboration avec l'office du tourisme.

Contacts: Association GOUEL RUZ Kérouyen 29750 LOCTUDY Gouel-Ruz@wanadoo. Président: BERNARD Samuel

Tél 06 64 54 52 38

POINT DE VUE

UNE GARDERIE A L'ECOLE DE LARVOR

Menacée de fermeture pour effectif insuffisant il y a quelques années, l'école publique de Larvor, grâce notamment à une large mobilisation (parents d'élèves, personnel de l'école, nombreux élus, habitants du quartier, anciens élèves...) a su trouver un nouveau dynamisme et atteint aujourd'hui plus de cinquante élèves.

Pour continuer à se développer, une garderie s'est vite avérée indispensable. En effet comment imaginer aujourd'hui une école sans ce service alors que la garde des enfants reste un des problèmes majeurs des parents qui travaillent.

Le maire avait toujours refusé, prétextant un manque d'intérêt des familles pour la garderie ou la crainte de voir l'école Jules Ferry perdre de nombreux élèves et sans doute voulait-il, là aussi, faire des économies.

A notre demande de création de cette garderie, il nous répondait début mars en conseil municipal : «il n'en est pas question» et soudain, fin mars, annonçait aux parents d'élèves de l'école de Larvor, la mise en place d'une garderie à la rentrée scolaire à titre provisoire.

Tous ceux (et ils sont nombreux) qui sont intervenus pour obtenir cette ouverture ne peuvent que s'en réjouir mais il faut rester vigilants et mobilisés pour que cette promesse soit respectée et que cette garderie puisse fonctionner dans la durée.

A Loctudy, le 20 mai 2004

Les élus de Gauche : Bernard DALIS, Mimi CARIOU, Michel PELTIER, Jeannine PHILIPPE, Claude COLINEAUX

ASSOCIATIONS CULTURELLES



Une actualité très dense

u cours du 1er semestre 2004, les feux de l'actualité se sont portés à plusieurs reprises sur le centre socio culturel du L.A.C. Résumons ci-dessous les actions qui témoignent toutes de la bonne santé de l'association.

L'extension des locaux :

Une nouvelle salle a été inaugurée et mise à la disposition des différentes activités. Equipée d'une cloison mobile, elle permet d'offrir des espaces différents suivant la nature de son utilisation. En outre, cette réalisation a permis un aménagement plus rationnel des bureaux qu'occupent les quatre salariés permanents de l'association.

L'Assemblée générale du 26 février :

En présence de nombreux adhérents — record de participation établi – , l'assemblée générale du 26 février dernier a débouché sur une modification des statuts, entraînant l'élargissement du nombre des représentants du «collège des adhérents» qui est passé de 5 à 10 membres. Cette décision, votée à l'unanimité, porte ainsi à 20 le nombre des membres du conseil d'administration, se répartissant ainsi : 10 «collège adhérents» + 5 «collège associations» + 5 «élus de la municipalité».

A l'issue de cette Assemblée générale, un nouveau bureau a également été élu. Il se compose ainsi :

Président : Jean Bernard Kervoern Vice-présidente (chargée de la promotion culturelle) : Sylvie Le Pape

Vice-président (chargé de la gestion) : Frédéric Pinot

Secrétaire : Louis Le Roux Secrétaire Adjoint : Pierre Quillivic

Secretaire Adjoint : Pierre Quillivic Trésorier : Yvon Pouliquen

Trésorier adjoint : Jean Louis Cariou

L'activité du 1er semestre 2004 :

Le bilan est très positif au niveau des 17 activités proposées par le L.A.C.. Elles sont suivies avec assiduité par près de 400 sociétaires — 390 très exactement. Si la section informatique — Internet rassemble le plus de participants, d'autres telles que le yoga, la danse, la peinture, l'anglais, le point de croix, le picot... comptent également de fervents «élèves».

Côté animations proprement dites, le premier semestre a été riche en idées de voyages avec «Connaissance du Monde» sur l'Indonésie, la Scandinavie et la Pologne, en soirée contes «Sophie Houen», en musiques variées (Ars'ys, Rock de rue, Fest-Noz) ainsi qu'en réunions et manifestations diverses tels que vide greniers, bal des gras...

Les personnalités lors de l'inauguration de la nouvelle salle : Raynald Tanter, conseiller général Joël Piété, maire Jean Bernard Kervoern, président du LAC





Regards sur l'été:

• Le mois de **juillet** sera dominé par le «Marché de l'art et de l'artisanat d'art» dont ce sera la 13ème édition les 17-18 et 19.

• Le 23 **juillet** une projection «Regards sur Loctudy» retracera l'évolution de notre commune durant ces dernières années.

• Le 25, les galocheurs organisent un vide grenier.

Le mois d'août sera marqué

• Le 10 par une conférence de Serge Duigou, le renommé historien Pont l'Abbiste.

• Le 12 par le chant choral de la troupe «Arc en Ciel».

• Le 15 par la traditionnelle «foire aux livres».

• Le 24 par la conférence du Loctudyste Jean-Pierre Le Marc sur la tomate.

A noter également l'organisation de deux journées «Don du sang» les jeudi 8 juillet et mardi 3 août.

Enfin, tous les mardis et vendredis des mois de juillet et août seront, comme les années passées, proposés au public des stages pour la réalisation de crêpes, galettes et autres kouigns.

Voilà pour juillet et août... La rentrée de **septembre** sera elle aussi la reprise des activités qui actuellement au nombre de 17, pourraient accueillir peut-être de nouvelles animations pour la saison 2004/2005. on parle de club de scrabble, de chorale... Le 11 septembre, lors de la «porte ouverte des associations», ce sera l'occasion de faire le point et de choisir...

Comme à l'accoutumée, les séances «Connaissance du Monde» vont bien entendu se poursuivre. Le Mexique «terre de magie» sera le premier sujet le 2 octobre et le 17 octobre la petite reine devrait être à l'affiche sous le thème «le Vélo en Bretagne».

Après une saison 2003 marquée par une nette hausse de la fréquentation, le manoir de Kerazan a pour ambition de conforter ce succès en 2004. A cette fin, une programmation très variée a été mise sur pied.

L'été.2004 au Manoir de

Un équipement dont Loctudy peut s'enorgueillir

Le manoir de Kerazan est le seul manoir visitable meublé du Finistère. Il a su conserver le cadre de vie, intact, d'une famille de grands notables d'il y a deux siècles. En y pénétrant, le visiteur se retrouvera plongé cent-cinquante ans en arrière à la rencontre de «l'art de vivre au 19e siècle» : cuisine, chambres, salle de bain, salon de réception, salle à manger, salle de billard, fumoir, salon des dames, bibliothèque. L'ancienne chapelle du domaine renferme aujourd'hui une superbe collection de faïences de Quimper, dont le violoncelle d'Alfred Beau, grandeur nature, unique au monde, est le joyau.

Le manoir est situé dans un magnifique parc de cinq hectares, à l'anglaise, du 18e siècle. Ses allées ombragées, bordées d'arbres pluricentenaires, conduisent aux douves sèches. au lavoir, à la pièce d'eau, au potager(tout récemment restauré grâce au soutien de la Fondation Yves Rocher et à l'aide de nombreux «Amis de Kerazan»), à la ferme. Là, dans un cadre authentique, de nombreux animaux enchanteront petits et grands (poules, cogs, dindons, moutons, chevaux, poulain). Une exposition d'instruments agricoles intéressera tous les publics.

Grande exposition: la Bretagne des pardons

La vocation du manoir de Kerazan est de mieux faire connaître l'histoire, l'art et les traditions de la Bretagne. Des expositions s'échelonnent ainsi sur toute la saison.

cours de peintres et d'écrivains en Cornouaille au 19e siècle, demeure cette année en place.

La grande exposition 2004 porte sur «La Bretagne des pardons». Constituée de quarante panneaux explicatifs, fournis par Chrétiens Médias 29, et de nombreuses photographies, elle retrace l'histoire de ces festivités aux aspects à la fois profanes (fête foraine) et sacrés (prières, processions) et en illustre les rituels et les évolutions. L'exposition présente aussi plusieurs toiles d'artistes connus (Maurice Denis ou Lucien Simon par exemple), des reproductions d'œuvres de peintres tel Jean-Julien Lemordant et des toiles d'autres artistes actuels. La paroisse de Loctudy a également prêté deux bannières.

Une large place est faite dans l'exposition aux costumes traditionnels bretons. D'une part, le public pourra admirer les nombreux mannequins habillés de costumes brodés, issus de collections privées d'amateurs éclairés (Michel Bolzer et André Charlot). D'autre part, une série de lithographies de M. Jean Coffinières, réalisées à la fin des années 30, reprend les différentes modes de vêtements dans toute la Bretagne. Des prêts permettent aussi de présenter plusieurs chasubles et une chape, de la paroisse de Pont l'Abbé pour cette dernière, brodée aux motifs Le Minor. Cette magnifique exposition, qui a déjà attiré un nombreux public, reste en place jusqu'à la fin du mois de septembre.

Des artistes locaux et nationaux

Le manoir souhaite également célébrer la

du littoral français de l'Atlantique. En mai, le troisième salon de la gravure de Kerazan a réuni cette année dix artistes de renommée internationale. En juin le peintre bigouden Jean-Yves Buhannic a exposé ses œuvres. Du 1er juillet au 15 septembre, sept artistes, maintes fois récompensés lors de salons, se succèderont, seul ou par paire, par quinzaine : Anne-Marie Chatalain, Jeannine Perchoc (première quinzaine de juillet), Paul Kérouédan (seconde quinzaine), Viviane Kérouédan (seconde quinzaine), Viviane Villmonte et Patricia Le Vaillant (première quinzaine d'août), M.C. Bernard et Serge Bergami (seconde quinzaine), Serge Bergami (première quinzaine de septembre).

Entre contes traditionnels, abeilles et jazz

Le 22 juillet aura lieu un concert de jazz «Nouvelle Orléans». A la mi-août, la tráditionnelle fête de l'abeille se déroulera dans le parc du manoir, en présence d'un apiculteur professionnel. Durant les mois de juillet et d'août, les soirées de Contes du jeudi soir, comme de coutume, draineront sans nul doute vers le manoir un public friand de légendes bretonnes.

Souhaitons que cette programmation riche et variée rencontre l'intérêt des Bigoudens et attire vers Kerazan et vers Loctudy toujours plus de visiteurs. Une crêperie et un espace pique-nique vous attendent.





L'aire neuve

La chanson du pardon de Loctudy

Cette chanson a été recueillie à la résidence de Penn Allé auprès de Germaine Firmin épouse Struillou. Elle l'avait apprise de son père qui connaissait beaucoup de chanson en breton. La scène se passe au tout début du XXe siècle.

ette chanson, témoignage de notre patrimoine culturel oral, apporte des indications sur la manière, pour un jeune homme, de faire la cour à sa belle. Le café mentionné est la maison Boennec en face de l'église, créée en 1885, Louis offre à Marie-Louise un verre mais aussi des épingles-broches et des boules qui seront suspendues au plafond de la pièce commune. Il l'invite à l'aire neuve, «leur nevez», festivité durant laquelle les participants tassaient le sol argileux de l'aire à battre et des pièces intérieures en dansant au rythme de chanteurs et parfois de sonneurs. La ferme est Keristin à Treffiagat. Pour s'y rendre on passe par Ar Vouster en Plobannalec. Mais la belle se fait désirer, d'où l'amertume de Louis. L'association Dastum collecte les chansons anciennes depuis 30 ans, sauvant de l'oubli quantité de trésors oraux. Elle a une antenne à Ti Ar Vro Kemper. Si vous connaissez des anciens qui se souviennent de chansons bretonnes, n'hésitez pas à les enregistrer ou à prendre contact avec nous. Il est plus que temps de sauver ces documents de l'oubli.

Kentān enor am oe bet Da welet ma mestrez Oe e pardon loktudi Sam z he c'hamaradez

lauis a reas un taol lagad Didan e lagad kleiz Hag a gasas Marie-lauise Irezek ti ar Boennec

Ti **ar Boe**nnec pa oent arruet E cent lakaet deus taol An da**ou** vrovān den yaouank A **ce**'barz ar pardon

Bep a dostei an abardae Marie-Louise a lavaras «Aloñ'ta Louis Ar boloù rankez paeañ»

louis a lavaras forz Gant un aer ken chichen «Aloñ'ta Marie-louise Kemer't ar pez peus c'hoant»

Marie-Louise a gemeras Bouloù deus ar c'haerañ Ne oe den e Loktudi A noe bet eveldi

Int a 'n em brometas c'hoaz Mont da leur nevez KeristIn Da vont o daou asamblez E-giz' pardon Loktudi

'Vit monet d'al leur nevez Louis baseas dre ar Vouster «Aloñ la Marie-Louise Deus ganin d'al leur nevez»

«Teus ket ken gartoz ac'hanon Pa vin'n em gempennet» Louis "n ce garto'et diw pe deier eur Hag eñ e eun' d'al leurnevez

> 'Benn an eil gambadenn Eñ welas Marie-Louise «Aloñ 'ta Marie Louise Deus ganin da zañsal»

- O c'hwi ,ta bambocher Peus ket ma c'hortozet - Kemeñ-,e Marie-Louise 'Mout ket 'vont da fachat

N'ouzez ket pegement argant 'Meus dispignet ganit Dre ar spilhoù ar bouloù Ar boeson memestra

-Aloñ 'ta azen kornek Stern da varc'h limon Vont da di da voereb Chanig Da gerc'ha davouloù

Setu petra zo c'hoarvezet Lak'ar soñj b'ar merc'hed Pa ouzoc'h evit mat N' oc'h 'vit o c'ha'ouet



Le Pardon de Loctudy

Le premier honneur que j'eus De voir ma promise Fut au pardon de Loctudy Avec sa camarade

Louis fit un clin d'œil De son œil gauche Et entraîna Marie-Louise Jusqu'à la maison Boennec

Chez Boennec quand ils arrivèrent
Ils furent mis à table
Les plus beaux jeunes gens
Qu'il y avait au pardon

Comme le soir approchait Marie Louise dit «Allons donc Louis Les boules tu dois payer» Louis répondit généreux Avec un air souriant «Allons donc Marie-Louise Prenez ce que vous désirez»

Marie-Louise pril Les plus belles boules Que personne à Lociudy N'avait eu comme elle

lls se p**romirent e**ncore D'aller à l'a**ire neuve** de Kéristin D'y aller **to**us deux ensemble Comme a**u** pardon de Loctudy

Pour aller à l'aire neuve Louis passa par Le Moustoir «Allons donc Marie Louise Viens avec moi à l'aire neuve»

Tu n'as qu'à m'attendre **le** temps que je me prépare» Lo**uis** attendit deux ou trois heures Et s'en alla seul à l'aire neuve

> A la seconde sauterie Il aperçut Marie-**Louise** «Allons donc Marie-**Louis**e Viens danser avec moi»

O vous le bambocheur
 Vous ne m'avez pas attendue
 Quand même Marie Louise
 Tu ne vas pas te fâcher

Tu ne sais pas combien d'argent J'ai dépensé pour toi En épingles en boules. Tant qu'en poisson

 Allons donc âne cornu Attelle ton cheval de tête Pour aller chez ta tante Janig Chercher les boules

Voilà ce qui arrive De se mettre la pensée dans les filles Alors que vous savez parfaitement Que vous ne pouvez pas les trouver

LES MAIRES DE LOCTUDY

de 1790 à nos jours

François BARGAIN

(1870 - 1946)

L'élection de François
Bargain à la tête de la municipalité en 1926 a constitué
un véritable paradoxe de
l'histoire de notre coin de
pays. Alors qu'en 1826, notre
premier magistrat était
contraint, faute de candidat
sur place, de prendre à sa
charge les affaires de l'Ile
Tudy, cent ans plus tard c'est
un homme originaire de la
localité d'en face qui est
devenu maire chez nous.



CONTEXTES

En effet en 1926, au décès de Pierre Biger, il a été élu à ce poste par les conseillers municipaux. Il y a été confirmé en 1929 lors des élections municipales qui virent la victoire de sa liste de tendance radicale-socialiste sur celle de Marcel Derrien, ancien maire libéral. Ainsi a pris fin momentanément ce que l'historien Maurice Lucas a appelé «l'aberration loctudyste» notre commune étant au début du 20e siècle, le seul port cornouaillais ancré à droite...

Le contexte national

Après l'échec en 1926 du Cartel des gauches, Raymond Poincarré, nommé président du conseil mena une politique visant à redresser le franc et à promouvoir l'expansion économique. A son retrait en 1929, s'est instaurée jusqu'en 1936, une période d'instabilité ministérielle et de crise sociale, accompagnée de l'augmentation du chômage. Les députés de la circonscription bigoudenne furent successivement Jacques Queïnnec en 1928 et Albert Le Bail en 1932 dont le père Georges devint sénateur en 1928.

Le contexte local

Le pays bigouden connut à cette époque divers conflits dont sa capitale Pont l'Abbé fut le théâtre. En 1930 des heurts eurent lieu entre laïques et cléricaux lors du festival départemental de gymnastique des patronages. En 1931 se déroulèrent des défilés à caractère revendicatif; la baisse des prix agricoles et la chute des cours du poisson en furent la cause.

Au syndicat à vocation multiple du canton de Pont l'Abbé et de Plonéour-Lanvern (SIVOM) furent traitées

différentes questions touchant la région. François Bargain, délégué de la commune, fut chargé de négocier avec Gustave Moussion, châtelain de l'Ile Garo, le projet d'installation au château du Dourdy d'une école supérieure professionnelle de jeunes filles. Bien que le domaine fut mis gratuitement à la disposition de l'Education nationale par son propriétaire philanthrope, la création de cette institution ne vit pas le jour pour des raisons juridiques. Nos représentants ne furent pas suivis quand ils émirent le souhait de constituer un service cantonal de lutte contre l'incendie, cela dans le but de diminuer le poids financier des investissements communaux. En fait l'électrification rurale et l'adduction d'eau potable constituèrent les seuls chantiers majeurs du SIVOM.

Le contexte communal

Si la population s'est accrue de 1926 (3036 Habitants) à 1931 (3157), elle a diminué en 1936 (3017). Cette baisse a été la conséquence d'une certaine émigration vers la région parisienne. L'activité économique a été touchée de plein fouet en 1931 quand cessa l'exportation de pommes de terre vers la Grande Bretagne; le motif invoqué fut l'apparition du doryphore. L'agriculture forte d'une centaine d'exploitations familiales d'une superficie moyenne de 10 hectares s'orienta alors vers la culture des primeurs et des céréales et vers l'élevage.

La pêche a pris un virage en 1928 avec la motorisation des bateaux. Jusqu'alors elle se pratiquait, soit sur des chaloupes de faible tonnage, capturant de manière saisonnière des sardines et des maquereaux, soit sur des langoustiers équipés de casiers et de viviers. Puis les pinasses motorisées se convertirent pour pêcher au chalut divers poissons et des lan-

goustines. Les noms comme la Patience et le Petit Jacques, sont restés familiers aux anciens. L'usine Le Gall étant la seule conserverie du port, ses boîtes de sardines à l'huile et de queues de langoustines étaient appréciées. Mais elle ferma momentanément en 1934. Cette époque marque l'apogée du petit commerce et de l'artisanat. Dans une étude approfondie, Isidore L'Helgouac'h a relevé les noms des 222 personnes exerçant ces activités. A titre d'exemple, il y avait alors : 19 boulangers, 37 couturières et 50 débits de boissons... Des commerces d'alimentation existaient dans chaque quartier avec toutefois une forte concentration au Bourg et à la Cale. Durant l'été, les six hôtels fonctionnaient à plein recevant des touristes qui appréciaient nos plages. Les locations meublées par des particuliers étaient encore peu pratiquées.

Le décès de Joseph Astor, châtelain de Kerazan en 1929, marqua la vie locale. En léguant ses biens à l'Institut de France, il assigna à la Fondation Astor une double mission : d'abord organiser au manoir un musée, ensuite créer pour les jeunes filles une école de broderie et de tissage. Cette dernière institution dans laquelle quelques loctudystes ont appris ces métiers d'art a fonctionné de 1932 à 1967. De plus il donna à la commune une somme de 40 000 francs qu'elle devait affecter en capital ou en revenu à une œuvre d'assistance. Sur ces fonds, le bureau de Bienfaisance a attribué des secours visant à financer l'apprentissage et l'éducation des enfants handicapés.

Diverses associations se développèrent durant cette période. Au plan sportif, la Phalange loctudyste succèda en 1924 à l'Etoile, première équipe locale de football. En 1931, alors que la région connaissait un renouveau sportif, l'union sportive loctudyste prit son essor; elle joua successivement sur des terrains situés à Langoz et à la Palue. En 1927 fut créée la société des Petits chasseurs qui connut une intense activité car le gibier était abondant dans un domaine vaste et varié non urbanisé. Les sociétés d'anciens combattants (Union Nationale des Combattants – UNC – et Union Bretonne des Combattants - UBC) agissaient avec dynamisme pour défendre leurs droits, appuyés sur ce point par le conseil municipal et pour commémorer le 11 novembre. En 1930 elles comptaient dans leurs rangs des anciens de 1870 nés dans les années 1850 et des jeunes de 1914 nés dans les années 1890.

Au plan du tourisme, Loctudy, rattaché au Syndicat d'initiative de Pont l'Abbé et du Pays Bigouden était déjà recherché pour ses costumes caractéristiques et ses plages tranquilles. La Société des régates qui s'était reconstruite en 1922 organisait

des compétitions nautiques tout particulièrement le 3e dimançhe d'août. La municipalité finançait les jeux lors du pardon et au 14 juillet. Elle créa en 1933 la fête de la Pomme de Terre qui connut un grand succès et dont la reine de l'époque présida la résurgence de cette festivité en 1996.

L'homme

François Bargain était né à l'Île Tudy en 1870 dans une famille de maîtres de barques. C'est donc tout naturellement qu'il devint marin pêcheur. Pratiquant la pêche aux casiers aux Glénan, il prit en charge les viviers exploités par la maison Deyrolle-Guillou de Concarneau. De plus en 1894, il assura le commandement du canot de sauvetage l'Alphonse Buquet. A cette époque les îles étaient fréquentées par les marins de Larvor qui, outre la pêche aux crustacés, procédaient au ramassage du goémon et cultivaient les maigres terres des îles. Ces hommes

formaient l'équipage du canot de sauvetage qui, lors de la tempête du 15 octobre 1910, ramenèrent à bon port dix naufragés.

A son retour à terre, François Bargain se convertit à la plaisance et devint patron de la vedette de Madame Soubiran, de Langoz. Il habitait luimême la rue de Langoz où son épouse exploitait un café très fréquenté par les gens rentrant de la plage.



Les régates de Loctudy

SON ACTION

Le port et le littoral

Malgré l'arrêt de l'exploitation de pommes de terre en 1931, le port fut l'objet de toutes les attentions. Des travaux d'agrandissement du quai Nord furent effectués en 1933. Des opérations de dragage furent également effectuées avec l'aide de la Chambre de Commerce de Quimper et du Conseil général du Finistère. Le financement était partiellement assuré par des taxes de péage.

Concernant la récolte du goémon épave et du goémon de rive, des arrêtés furent publiés réglementant les périodes d'activité. Des gardes goémoniers furent nommés. Les pains de soude issus du traitement du goémon étaient livrés à l'usine Roussel de Kergoff.

En 1899, fut élaboré un projet de cale à Poulluen. Mais avant de la construire, il fallut procéder au déroctage. Les marins de Larvor proposèrent de fournir cent journées de prestations volontaires. Des secours furent votés pour aider les familles des marins perdus lors des tem-

19



Emile Bargain et la reine de la fête de la pomme de terre

pêtes. En effet, les naufrages étaient alors fréquents.

Les écoles

Ce fut sans nul doute un souci majeur de cette municipalité. A ce titre, elle procèda à l'agrandissement de l'école

publique des garçons du bourg. Surtout, elle construisit à Larvor au lieu dit Park Guip, la nouvelle école qui fut affectée aux garçons. Le premier projet de 1926 qui consistait en l'agrandissement de l'ancienne école fut abandonné en 1929 en raison de son coût élevé et de l'augmentation des effectifs scolarisables (il y avait 160 élèves). La nouvelle école pour laquelle l'adjoint, Pierre Nedelec s'était beaucoup investi, a coûté 300 000 francs. Son financement fut assuré au moyen de subventions

(211 860) et d'un emprunt (109 140) de trente ans. Son inauguration le 18 septembre 1934 donna lieu à une importante manifestation présidée par Albert Le Bail et un grand bal fut donné dans les salles de l'école.

Chaque année, des subventions étaient attribuées pour l'organisation de l'arbre de Noël à la Société d'encouragement des écoles laïques, présidée par Paul Morel, notable radical fort influent. La compétition scolaire étant prégnante à l'époque, la paroisse sous l'impulsion de l'évêque Mgr Duparc élabora le projet de l'école Saint Tudy qui s'ouvrit en 1938.

Le service de lutte contre l'incendie

Le projet de service inter-communal n'ayant pas abouti, la municipalité se pré-occupa d'améliorer le fonctionnement du corps des sapeurs-pompiers. Elle procéda en 1933 à l'achat d'une motopompe et en 1935 à l'acquisition d'une automobile servant également d'ambulance (prix 5000 F). Une indemnité de trois francs fut accordée lors de chaque sortie aux pompiers volontaires. De plus fut ouvert le droit à une allocation de vétérance à chaque sapeur ayant servi pendant 25 ans. Le corps fut réorganisé en 1934 de façon à accroître son efficacité.

Equipements

Le site de la plage de Langoz très fréquenté par les Pont l'Abbistes et les touristes posait des problèmes. La dune, sur laquelle les goémoniers entreposaient leur récolte et brûlaient la soude, reculait. A l'époque, la configuration était différente de celle d'aujourd'hui. La route de Langoz n'existait pas. Il fallait emprunter la route du Phare et un chemin à l'arrière des dunes. Celui-ci desservait la plage et le quartier de Kergall. La question ne sera résolue que par la construction d'une digue par la municipalité élue en 1935.

Communications

La commune subventionnait le service du bac de l'Île Tudy effectué au moyen d'une vedette automobile de 8 mètres de long en 1927 (1 800 F). Faute de n'avoir pas obtenu de ligne de chemin de fer, Loctudy était desservi par trois services d'autocar Le Berre, L'Helgouac'h à partir de 1929 et Christien jusqu'en 1933. De nombreuses voies furent réalisées notamment celle de Kervilzic et d'autres comme celle du patronage appelée Jeanne d'Arc furent classées dans la voirie urbaine. Un arrêté fut publié pour réglementer la circulation des charrettes et des camions allant au port (vitesse maximale de 20km à l'heure).

Santé

Soucieux de l'hygiène publique, le conseil décida la création de consultations de femmes en couches et de nourrissons. C'est dans les années 1925 que la commune fut dotée d'un médecin permanent en la personne du docteur Le Lionnais qui résidait rue Jeanne d'Arc. Il eut à intervenir massivement pour procéder en 1931 à la vaccination antidiphtérique de tous les enfants frappés par une redoutable épidémie. Dans son action sanitaire, il fut secondé par madame Kermeis, sage femme et par des religieuses infirmières.

Finances

La réalisation d'importants investissements, bien que subventionnés par l'Etat et par le Conseil général nécessita le recours à l'emprunt et inévitablement se traduisit par l'augmentation des centimes additionnels (impôts locaux). Le budget annuel moyen était de l'ordre de 389 000 francs (1934). Des allocations militaires étaient régulièrement attribuées aux familles dont l'un des fils était appelé sous les drapeaux. Des aides financières étaient accordées aux familles nécessiteuses par le Bureau de Bienfaisance.

Le vote de certaines subventions souleva quelquefois des problèmes. Le 26 février 1933, le conseil refusa d'ouvrir une subvention au Syndicat d'initiative de Pont l'Abbé et du Pays Bigouden au motif que sa propagande «intéresse surtout la ville de Pont l'Abbé au détriment des petites stations balnéaires avoisinantes, d'autant plus qu'il n'existe pas de bureau de renseignement à Loctudy». La parfaite entente ne régnait pas entre les deux localités irriquées par la rivière Teïer. Le 29 novembre 1931, le conseil refusa d'allouer à l'Union sportive loctudyste une subvention au motif que la société voulait «préparer les jeunes gens à la guerre au lieu de maintenir et développer l'esprit de paix en s'occupant uniquement des exercices physiques».

Le personnel communal

Les secrétaires de mairie furent successivement Corentin Le Cleac'h et Germain Monfort. Les gardes champêtre furent Henri Nignon et son fils Michel.

Ses difficultés

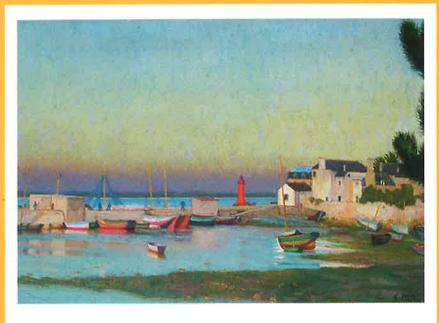
Le grand projet, que François Bargain ne put mener à bien tant l'affaire prit une tournure passionnelle fut la rectification du tracé de la route menant du Bourg à la cale. La circulation était difficile du fait des rétrécissements qui existaient au niveau du manoir de Ti-Glas et de la chapelle de Pors-Bihan. La démolition de ce dernier édifice prévue dans le projet ne put aboutir en raison de multiples oppositions dont celle du général de Penfentenyo et d'une partie de la population. La procédure était en cours quand survinrent les élections

municipales.

François Bargain a dirigé la commune à une époque où la modernité s'est inscrite de manière concrète dans notre environnement. Il accompagna ces changements en procédant à l'électrification et à l'adduction d'eau potable dans la commune, de concert avec le SIVOM. Il quitta la scène politique en 1935 quand la liste menée par le général de Penfentenyo gagna les élections. Loctudy retrouva alors son orientation politique traditionnelle. Curieusement selon les observateurs attentifs aux problèmes locaux, François Bargain subit la même critique que son prédécesseur Marcel Derrien : à tous deux, il fut en effet reproché d'avoir endetté la commune.

Il a laissé le souvenir d'un homme affable, plein de bonne volonté estimable à tous égards. Son courage était manifeste, cela lui valut de figurer dans le dictionnaire biographique illustré du Finistère sous le titre «un sauveteur breton». Ses mérites furent solennellement reconnus par le gouvernement de la République qui le nomma chevalier de la

légion d'honneur.



IL Y A 50 ANS... DÉCÉDAIT 1871-19541

'évocation de la vie de Camille Boiry (1871-1954) constitue le premier élément d'une chronique consacrée à tous les peintres décédés ou vivants qui ont exercé leurs talents chez nous, à Loctudy, célébré par certains d'entre eux : «ce qui est beau ici, surtout, ce sont les couchers de soleil sur les vasières trouées de plaques d'eau, illuminées les rayons du soir... L'inspiration y est généreuse», a notamment écrit l'un des plus célèbres d'entre eux. Maxime Maufra (1861-1918).

Il y a cinquante ans s'éteignait à Loctudy Camille Boiry. Il était né à Rennes en 1871 et fut l'élève de Bonnat à l'école des Beaux Arts.

Sociétaire des Artistes Français, il a exposé au Salon de 1911 à 1927 et a notamment obtenu la médaille d'or en 1922. On conserve de lui à Châteauroux «Logis du poète Maurice Rollinat à Fresselines», à Rennes «Joueurs de sacs» et à Tours «Dante aux Enfers».

Il traitait de manière savoureuse les paysages bretons et les sujets orientalistes. Loin d'un romantisme maniéré, son œuvre reste fidèle aux compositions claires et sobres. C'était un artiste exemplaire. Il excellait également dans le pastel, technique qu'il utilisait pour peindre les enfants de Loctudy. C'est après un séjour en Amérique Latine que Camille Boiry a jeté l'ancre dans notre cité où il est inhumé.

De nombreux anciens se souviennent de sa silhouette familière assis sur sa chaise près de son chevalet, face à l'un de nos paysages caractéristiques. Maniant avec habileté le pinceau et l'huile, il savait les croquer avec talent.

Sources

Journages historiques sur le Finistère, la Bretagne et la France. Presse de l'époque : le Progrès du Finistère, le Citoyen Opuscule de Serge Duigou : Loctudy, les premiers touristes

chez les Bigoudens.
Hier à Loctudy : Mouez ar Vro
Ar Vro Vigouden Gwechal — le Pays Bigouden autrefois,
Jackez Cornou.
Le Cercle de Mer (Histoire des Iles Glénans par Michel Le Cercle de Mer (Histoire des lles Glénans par Michel Guéguen et Pierre Louis Le Maître (édité par les auteurs). La vie politique en Pays Bigouden entre deux guerres par Laurent Paubert (édition Hanterion).

Revue Cap Caval n°10, 11, 12; fils de marins au début du siècle par Armand Morvan.

Bulletin municipal n°1 de Loctudy: articles historiques de Sébastien Guiziou.

Maurice Lucas: l'évolution politique de la Cornouaille Maritime sous la 3e République (thèse).

Dictionnaire biographique illustré du Finistère (1911) de la libraire Flammarion.

Témoignages oraux de Hervé le Berre et Yvon Tareau

Hubert de Longvilliers nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Hubert de Longvilliers lors d'un accident de la route. Architecte installé à Quimper, Hubert qui possédait une résidence à l'Île Tudy était un amoureux du port. C'est lui qui a conçu le projet de réhabilitation de la tourelle des Perdrix, redonnant à cet édifice son aspect traditionnel.

Le comité de rédaction de l'Estran adresse à sa famille ses sincères condoléances.

> Le comité de rédaction

TOPONYMIE

Certes, l'article qui suit peut quelque peu déconcerter le lecteur non averti.

Mais il constitue, en plus de ses qualités d'archives, une mine de renseignements sur la langue bretonne et ses multiples interprétations.

C'est aussi le prétexte d'une balade à pied ou a vélo pour découvrir d'une autre façon Loctudy.



Parmi les cent et quelques lieux-dits de Loctudy, la ferme de Poulpeye, qui donna son nom au quartier, fera ici l'objet d'une mini étude de cas. De la même manière les autres lieux-dits sont à ce jour en cours de développement.

Origines

La ferme-manoir de Poulpeye appartenait en 1426 au sieur Hervé du Guermeur. Par la suite, le manoir et sa chapelle auront comme propriétaires Vincent Le Rousseau et Daniel Le Rousseau, escuyer et sieur de Kergolven. En 1833, Poulpeye comprenait 35 parcelles dont voici les noms bretons extraits des anciens registres et suivis de leur traduction avec parfois un commen-

1-«Maner Strad Coz».

Littéralement le «manoir du vieux fond» ou si l'on veut le grand bâtiment, bien différent, reconstruit sur l'emplacement et à partir des assises ou des soubassements de l'ancien petit castel du XVe siècle...

Note : de manière générale, «Strad» signifie le fond, l'endroit le plus bas, le plus creux (fond de cale, fond d'un tonneau...).

2-«Liors an dro» - Courtil du «virage» (vers Lodonnec).

3-«Ar foennec» - la prairie (à foin). 4-«Foennec Sant Ignace» - la prairie de

Saint Ignace.

5-«Sant Ignace» - un saint peu connu, une chapelle détruite en 1806 et oubliée depuis longtemps. Le cadastre de 1833, toujours précis, délimite cependant l'emplacement du bâtiment par un carré de 10mX10m, enclave notée «pâture» et située dans la parcelle précédente, une prairie bien connue des Loctudistes car finissant face à l'ancien cinéma.

Ancien bien d'église, le pré dit de «Saint Ignace» connut, après la révolution, plusieurs propriétaires :

1836 - La «fabrique» de Loctudy, sorte de conseil paroissial.

1908 - "l'Etat Français", par le Receveur des domaines de Pont l'Abbé.

1913 – Le «Bureau de Bienfaisance» de Loctudy.

Puis, par la suite et à une date inconnue la minuscule enclave de 100 m2 fût reprise par le puissant domaine rural de Kerazan et deviendra partie intégrante de la ferme.

Ancêtres des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), les Bureaux de Bienfaisance ont célèbré en 2003 le bicentenaire

de leur création. Plutôt orientés au départ sur le sort des familles nombreuses, généralement pauvres, et la prise en charge des enfants en difficulté, le CCAS travaille aujourd'hui en collaboration avec le Conseil général et l'Etat par l'intermédiaire de la DDASS et, selon les termes de son président actuel, a pour mission de «promouvoir l'autonomie des personnes, prévenir les exclusions en aidant les gens à sortir de leur précari-té» (selon le Télégramme du 2/12/03).

A Loctudy, le Bureau de Bienfaisance possédait de nombreux biens immobiliers dont beaucoup provenaient du patrimoine religieux : Saint Tual, Saint

Quido...

6-«Ar poull» - Dans les faits il s'agit là de la fontaine-lavoir de Poulpeye. Bien que sacralisé par la présence d'une niche ou figurait vraisemblablement une statuette, l'ensemble, de par son appellation «poull», montre bien ici le caractère prioritaire de la partie lavoir.

7-«Foënnec d'al laë» - prairie du haut

(vers le centre bourg). 8-«Liors an traon» - courtil d'en bas. 9-«Vergez dreon ty» - le verger derrière l'habitation.

10 et 11 – Ferme, sol et dépendances. 12-«Jardin nevez» - le jardin nouveau.

Probablement petite parcelle modifiée et transformée récemment en jardin.

13-«Liors plous» - Courtil du tas de paille. En général situé près de l'habitation, le courtil sert à tout : jardin, potager, stoc-kage paille et foin, débarras pour outillages et machines, mini-verger,

14 et 15-«Jardin verger poulin» - A la fois jardin, verger et rouissoir* à lin (Poull-lin en breton moderne).

Rouir le lin : Première opération dans



le traitement de cette plante alors très cultivée : les gerbes aussitôt fauchées étaient placées au fond de ruisseaux ou de trous d'eau (Poull) et maintenues en l'état par de grosses pierres pendant

environ 3 semaines.. 16-«Vergez an al laë» - Verger du haut. 17-«Ar garont» - «Voie charretière» séparant «Foënnec creis» de «Foënnec d'al laë» et aboutissant sur la parcelle «Foënnec traon parc leur» de la ferme de Kergroas. Probáblement un droit ou un accord de passage permettant ainsi à Kergroas d'accéder directement au chemin de «Corn lan ar bleis».

18-«Foënnec creis» - la prairie du

milieu.

19 et 20-«Foënnec bian» - la petite prairie. 21-«Vergez Peren» - Verger des poires. 22-«Mes conan bras» - le grand champ de Conan (2ha 40a).

23-«Mes conan bian» - le petit champ de Conan.

24-«Parc pez» - le champ des pois.

25-«Parc creis» - le champ du milieu. 26-«Goarem coste ar goarem» - la lande à côté de (l'autre) lande.

27-«Parc Sant Tudy» - le champ de Saint-Tudy.

28-«Parc an traon bian» - le petit champ d'en bas.

29-«Parc an traon bras» - le grand

champ d'en bas. 30-«Goarem Poulpeye» - la lande de

Poulpeye. 31-«Parc bras Corn lan ar bleis» - le grand champ du coin de la lande du loup (ou de M. Le Bleis).

32-«Parc creis Corn lan ar bleis» - le champ du milieu de Corn...

33-«Parc moan Corn lan ar bleis» - le champ étroit de Corn...

34 - «Parc ar haro» - Deux origines

possibles: a) «le champ du cerf» («Karw» en breton moderne). b) le champ «difficile» d'accès (éloignement), de culture (contigu à une lande et donc affleurement rocheux possible, «Garo» en breton) ou présentant ces deux défauts à la fois.

35-«Parc an itron» - le champ de la dame, de la maîtresse. Champ enclavé à l'ouest de «Parc ar Groas» (champ de la croix) de Corn lan ar bleis (non porté sur

le plan).

Sans n°-«Ar viber» - la vipère (aussi «an naer»). Petite mare sur le chemin de Corn lan ar bleis. Le bétail s'y abreuvait et il est possible qu'elle doive son nom au fait que l'une des bêtes fût mordue par une vipère.

En conlusion, cette ferme moyenne de 12 hectares, Poulpeye, en dehors de quelques bâtiments, n'a guère changé depuis 1833 et possiblement bien avant. Elle fait partie de ces fermes du secteur Nord Ouest de la commune qui, au contraire des établissements côtiers, sont demeurées relativement stables quant à leur superficie et les cultures pratiquées, avec toutefois des surfaces cultivables agrandies au détriment des landes et de certains pans de prairies.

Ce qui, d'une certaine manière, caractérise Poulpeye, demeure le grand nombre d'arbres fruitiers implantés depuis le début du XIXe siècle :

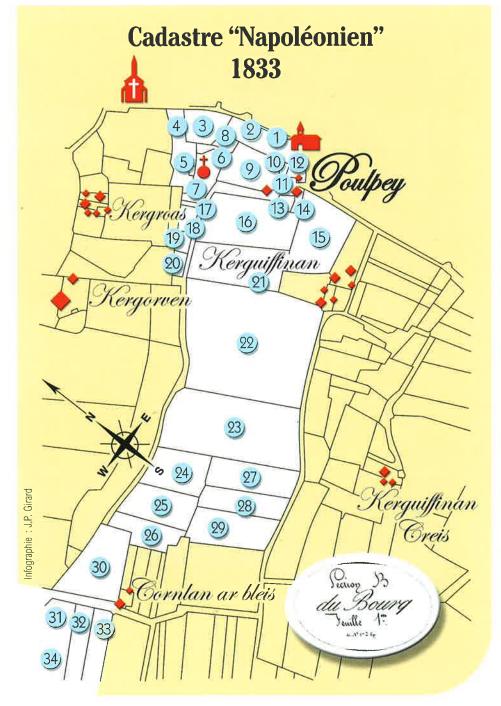
-5 vergers en 1833

-2 vergers dans un état des lieux dressé en 1946 et qui détaille :

-82 pommiers, 4 pruniers

-9 poiriers, dont un magnifique «Per-Bichic», variété semi-sauvage de saveur à la fois âpre et sucrée et que l'on trouvait habituellement près des bâtiments de ferme, souvent sur un talus. Dans les années 50, les petites poires jaunes, presque sphériques, s'étalaient en grand nombre sur le marché de Pont l'Abbé. Excellent porte-greffe, les fruits de cet arbre donnaient par ailleurs un bon poiré et son bois, rougeâtre et homogène était très recherché : ébénisterie, gravure sur bois...

Sources : - les noms de lieux de Loctudy, par J. Mariel — ouvrage à paraître — Extraits - Archives départementales - Archives de l'Evéché - Annales hydrographique



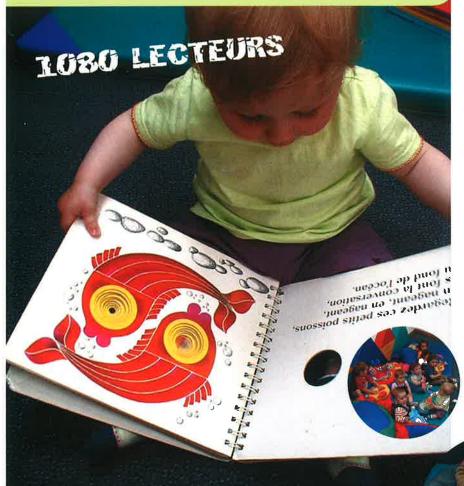


TOPONYMIE NAUTIQUE

A propos de la «Perdrix»

A l'origine et sur les premières cartes marines, la tourelle qui n'était alors qu'un espar surmonté d'un baril s'écrivait «Klujar», mot désignant la perdrix (Klugeri ou Klujiri au pluriel). Dans les faits, Klujar pourrait tout simplement être une mauvaise transcription de «Kleger» qui, en breton, désigne un «entassement de gros rochers à terre» (près du rivage) selon les annales hydrographiques ou, selon Favereau : «un amas rocheux», ce qui semble bien être notre cas.

BIBLIOTHÈQUE



BÉBÉ BOUQUINE

Adultes

5649

7132

2001

2002

La bibliothèque propose régulièrement aux assistantes maternelles pour les enfants qu'elles accueillent (6 mois / 3 ans), un atelier d'éveil aux livres. Les tout-petits y découvrent un grand choix d'albums illustrés, qu'ils feuillettent, explorent en tous sens. Ils écoutent avec passion leurs premiers récits, dont ils sont friands et cela même avant de savoir parler.

LA BIBLIOTHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES (2003) NOMBRES D'EMPRUNTEURS

Total

10133

12226

Enfants

4484

5094

| | 2003 | 7367 | 5166 | 12533 |
|---------------------------------------|--------|--------------|------------------|--------|
| | | | NOMBRES DE PRÊTS | |
| | 2001 | 13261 | 13211 | 26472 |
| | 2002 | 17532 | 15218 | 32750 |
| | 2003 | 17669 | 15786 | 33455 |
| NOMBRES D'INSCRIPTIONS EN 2003 VIDÉOS | | | | |
| | HOMBIL | O D IIIOOIII | I HONO EN LOGO | VIDLOG |

Adultes Jeunesse 2001 394 211 93 2002 440 531 245 2003 465

LA BIBLIOTHÈQUE ET SES LECTEURS

Malgré un été caniculaire et une fermeture de 15 jours, les statistiques de fréquentation et de prêts sont en augmentation par rapport à 2002 (voir tableau).

Les diverses animations et expositions proposées tout au long de l'année 2003 ont remporté un réel succès auprès du public et ont permis :

- de mettre en valeur les différentes collections de livres de la bibliothèque

-de fidéliser, d'augmenter et d'élargir son lectorat..

Animations et expositions en 2003

Prix des Incorruptibles avec la participation des 3 écoles de Loctudy.

Concours «Vaudou » avec l'abbaye de Daoulas.

«Mois du Doc.» : projection du film Alerte sur la ressource .

Soirée conte avec Le conteur Bruno Mallet.

Animation autour des métiers du livre avec l'illustratrice Béatrice Giffo.

Exposition «Phares et Balises» dans le cadre du Défi des ports de pêche.

Exposition «Petit poisson deviendra grand» accompagnée d'une animation du CEMPAMA.

(Voyage dans une goutte d'eau.)

Atelier de découverte du point de croix.

A part les manger, on peut aussi regarder les livres

EXPOSITION

Au mois d'octobre, la bibliothèque présentera le travail de deux artistes de Loctudy : **Bruno le Floc'h**, auteur de bandes dessinées et **Thierry Louarn**, graphiste et illustrateur. Le thème portera sur le travail préparatoire au projet abouti. Des ateliers seront mis également en place avec les deux artistes.

LOCTUDY PRATIQUE



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Loctudy

Tous les matins sauf le mardi

-Sacs jaunes ::

mardi matin sur toute

la commune

-Encombrants

1er mercredi du mois

CONTENEURS SPECIALISES

En centre ville et divers quartiers, pour bouteilles plastiques, verres, journaux et «sacs jaunes» destinés à des matières spécifiques recyclables (liste sur le conteneur).

Pour les piles, les déposer en mairie ou dans les commerces.

DECHETTERIES

Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi

Dépôt de tous autres matériaux selon horaires

variables:

Combrit 02 98 51 31 42 Plobannalec 02 98 82 26 76 Plomeur 02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC

| Lundi | 80 | h | 30 | à | 12 | h | 00 | 14 h 00 à 18 h 00 |
|----------|----|---|----|---|----|---|----|-------------------|
| Mardi | | | | | | | | 14 h 00 à 18 h 00 |
| Mercredi | 80 | h | 30 | à | 12 | h | 00 | 14 h 00 à 18 h 00 |
| Jeudi | 80 | h | 30 | à | 12 | h | 00 | 14 h 00 à 18 h 00 |
| Vendredi | | | | | | | | 14 h 00 à 18 h 00 |
| Samedi | 09 | h | 00 | à | 12 | h | 00 | 14 h 00 à 18 h 00 |
| Dim. | | | | | | | | 10 h 00 à 12 h 00 |

MARCHÉS

| Loctuay | margi matin | | | |
|-------------------------------|--------------------|--|--|--|
| | (devant la mairie) | | | |
| Pont-l'Abbé | jeudi | | | |
| Trevannec (marché biologique) | vendredi 10h | | | |

OFFICES RELIGIEUX

En semaine, messe de 9h à la paroisse Pas de messe en cas d'obsèques dans la journée samedi: 18h30, dimanche: 10h30 Chaque dernier vendredi du mois, messe célébrée à la maison de retraite à 17h (au lieu de 9h le matin, à l'église). En juillet/août, 9h00 le matin à la Chapelle St Quido.

NAISSANCES

| 07.01.2004 | Amaury LE BRIS |
|------------|--------------------------|
| 11.01.2004 | Thibot TANNIOU |
| 12.01.2004 | Romy ARNOUS des SAULSAYS |
| 22.01.2004 | Thomas BIDEAU |
| 27.01.2004 | Gwendal GUILLAMET |
| 29.01.2004 | Oan BENOUWT |
| 02.02.2004 | Esteban PREVOST |
| 23.02.2004 | Juhan RICHARD |
| 14.03.2004 | Maïwenn FORGET |
| 16.03.2004 | Calista ANDRO |
| 16.03.2004 | Gwenn TREBERN |
| 07.04.2004 | Lisa COCHOU |
| 15.04.2004 | Noémie LE BERRE |
| 27.05.2004 | Clémentine ACQUITTER |
| | |

MARIAGES

| Michaël BLANCHET et Yamina KHEBIZAT |
|--|
| Erwan PENSEC et Marie-Christine KLAVER |
| Philippe LE GUIRRIEC et Maryline PERON |
| Alain MESCAM et Hélène BERTHELOT |
| |

DECES

| 10.01.2004 | Loïc PUILLON époux BARITEAU - 52 ans |
|-------------|---|
| 16.01.2004 | Jean Marie ROBIN époux LE LAY - 64 ans |
| 07.02.2004 | Pierre GUILBAUD époux AUDRAN - 78 ans |
| 09.02.2004 | Berthe de MONTGOLFIER veuve SOUBIRAN - 99 ans |
| 10.02.2004 | Michel BONFILL époux CROQ - 40 ans |
| 11.02.2004 | Louise LE FAOU veuve ANDRO - 83 ans |
| 19.02.2004 | Odette JAOUEN veuve PERROT - 79 ans |
| 22.02.2004 | Monique LEGROS épouse DUBOIS - 79 ans |
| 16.03.2004 | Jean MIRVAULT époux MILLOT - 82 ans |
| 18.03.2004 | Jacques PERSIN époux LIBERT - 92 ans |
| 24.03.2004 | Germaine LE TIRILLY épouse SIGNOR - 70 ans |
| 28.03.2004 | Huguette GUICHAOUA veuve YVEN - 75 ans |
| 13.04.2004 | Hervé L'ARVOR veuf PERON - 76 ans |
| 14.04.2004 | Marie-Jeanne PAUBERT veuve STRUILLOU - 94 ans |
| 21.04.2004 | Isabelle LE FLOCH veuve LUCAS - 89 ans |
| 29.04.2004 | Hervé CLAQUIN époux LE MEUR - 82 ans |
| 04.05.2004 | Nicolas TREGUESSER époux KERIHUEL - 39 ans |
| 05.05.2004 | Louis TOULEMONT veuf DILOSQUER - 95 ans |
| 06.05.2004 | Suzanne ROCHE veuve DAUZET - 79 ans |
| 08.05.2004 | Lucien MAUCHAUSSAT veuf BROUSSEAUD - 82 ans |
| 12.05.2004 | Suzanne Marie Louis CHAFFRON veuve LUCAS - 82 ans |
| 12.05.2004- | Yvon GUILLON époux VAZEILLE - 65 ans |
| 14.05.2004 | Félix GUICHAOUÁ veuf KERIBIN - 90 ans |
| 19.05.2004 | Rémy ALLAIN - 79 ans |
| 22.05.2004 | Laurent LE BEC époux HERBECQ - 76 ans |
| 23.05.2004 | Marie COIC veuve FOUCAUD - 94 ans |
| 23.05.2004 | Marcel COSSEC époux BODERE - 71 ans |
| 04.06.2004 | Marie Catherine RÍOU veuve COSSEC - 92 ans |
| 14.06.2004 | Marie CLOAREC veuve VOLANT - 95 ans |
| | |



